



Service de l'édilité
Constructions

PUBLICATION
BULLETIN OFFICIEL

Enquête publique

Edition n° 02 du 13 janvier 2023

L'administration communale de Nendaz soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire présentées par :

- Mme Charlotte Jourdain et M. Yvan Fournier pour la construction d'une maison en résidence principale au lieu-dit Aproz, plan 170 MC, parcelle 22476 propriété des requérants, coord. 2'590'334/1'117'185, zones H30 et centre villageois H80. En dérogation à l'art. 112 RCCZ
- Mme Marie-Noëlle Cordier pour la construction d'une terrasse et l'installation d'un jacuzzi au lieu-dit Les Sérandes/Haute-Nendaz, plan 14 MC, parcelle 4566, propriété en PPE de Mme et M. Maureen Carole et Robert Kelly Adams, de Mme Martina Coxová et M. David Cox, de M. Paul Vernon, et de la requérante, coord. 2'589'548 / 1'114'424, zone H20.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires dans un délai de 30 jours dès la présente publication.

Basse-Nendaz, le 13 janvier 2023

L'Administration communale